



DGS23-06_20230206_ DEMANDE DE SUBVENTION ETAT DSIL 2023 POUR LA RÉFECTION DE L'ÉTANCHEITE DU PARVIS DU THEATRE

VILLE DE TARARE

Décision du Maire

(article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales)

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DSIL 2023 POUR LA RÉFECTION DE L'ÉTANCHEITÉ DU PARVIS DU THÉÂTRE

Le Maire de Tarare,

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 25 mai 2020, par laquelle le Conseil municipal a accordé une délégation à Monsieur le Maire conformément à l'article L.2122-22 précité,

Considérant le projet de réfection totale de l'étanchéité du parvis du théâtre,

Libellé	Montant estimé HT
Travaux	133 333,33 €
TOTAL	133 333,33 €

Considérant l'échéancier prévisionnel de réalisation suivant :

Dossier de consultation des entreprises	Fin premier semestre 2023
Travaux	Juin 2023
Fin des travaux	Décembre 2023

Considérant le nouveau plan de financement prévisionnel suivant :

Ressources	Type d'aide	Montant de l'aide	Statut	Taux
DSIL 2023	Subvention	106 666,66 €	En cours de demande	80 %
Subventions publiques		106 666,66 €		80 %
Autofinancement de la Commune		26 666,67 €		20 %
Total		133 333,33 €		100 %

DÉCIDE

Article 1 : De demander une subvention auprès de l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2023 pour la réfection de l'étanchéité du parvis du théâtre pour un montant de 106 666,66 € soit 80 % du coût prévisionnel de l'opération.

Article 2 : Les crédits seront inscrits au budget communal en section d'investissement.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télérécurse citoyen sur www.telerecours.fr.

Décision certifiée exécutoire

- Reçue en Préfecture ou Sous-Préfecture le
- Publiée le

Le Maire, Bruno PEYLACHON

Fait à Tarare
Le 6 février 2023

**Le Maire de Tarare
Bruno PEYLACHON**

